



# Rencontres 2023

## Informations pratiques

Les Rencontres se dérouleront le mardi 13 et mercredi 14 juin à EIGSI, 26 rue de Vaux de Foletier, 17000 La Rochelle.

[voir le plan d'accès](#)

Le CLER-Réseau pour la transition énergétique ne s'occupe d'aucune réservation d'hébergement. Trouvez votre hébergement et réservez-le dès maintenant : [voir la liste](#)

## Inscription et frais d'inscription

L'inscription aux Rencontres se fait exclusivement en ligne **jusqu'au 31 mai 2023**. Après cette date, les inscriptions sont clôturées.

Il existe deux formules d'inscription pour participer aux Rencontres du CLER-Réseau pour la transition énergétique.

### **Une formule complète à 125 euros :**

- pour participer aux deux journées (plénière, ateliers et Assemblée Générale), profiter des pauses cafés et déjeuners, participer à l'apéritif et au dîner du 13 juin (hors boisson supplémentaire).

### **Une formule à la journée :**

- Mardi 13 juin journée (45 euros) pour participer à l'Assemblée Générale et aux ateliers, profiter des pauses cafés et du déjeuner et participer à l'apéritif
- Mardi 13 juin dîner (55 euros) pour uniquement participer au dîner (hors boisson supplémentaire)
- Mardi 13 juin journée et dîner (100 euros) pour suivre l'intégralité du programme de la journée et profiter du dîner
- Mercredi 14 juin (35 euros) pour participer aux ateliers et à la plénière, et profiter des pauses cafés et du déjeuner

L'inscription ne comprend pas les frais de transport et les frais d'hébergement.

## Règlement et facturation

Le règlement peut être effectué :

- par chèque : à l'ordre du CLER - Réseau pour la transition énergétique, envoyé à l'adresse: CLER - Réseau pour la transition énergétique - mundo M, 47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL
- par virement sur le compte du CLER:  
CAISSE D'EPARGNE IDF  
IBAN : FR76 1751 5900 0008 2720 8633 918  
BIC : CEPAFRPP751
- par mandat administratif : pour les collectivités et administrations, la signature de l'autorité compétente (accompagné du nom et de la fonction) sur le formulaire d'inscription fait office de bon de commande.

Pour les entreprises, la facture acquittée sera envoyée après encaissement du règlement.  
Pour les collectivités et administrations, la facture sera envoyée après les Rencontres.

Une attestation de présence pourra vous être remise après l'événement, sur demande.

## Conditions d'annulation

L'annulation est sans frais et le remboursement des frais d'inscription engagés intégral **jusqu'au 31 mai 2023**. Au-delà de cette date, les frais d'inscription seront facturés intégralement.

Toute annulation doit être faite par écrit (email à [adhesion@cler.org](mailto:adhesion@cler.org)).

Dans l'hypothèse d'un remplacement, merci de signaler le nom de la personne désignée pour remplacer le participant se désistant pour mettre à jour la liste d'émargement et le badge des Rencontres.

## Accueil sur site et modalités pratiques

- L'accueil et l'émargement auront lieu à partir de 9h le mardi 13 juin 2023 et le mercredi 14 juin 2023.
- Lors de l'émargement, un badge vous sera remis pour permettre aux participant.e.s de s'identifier lors de vos échanges.
- Une petite bagagerie sera disponible.
- Le site est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.